



L'HORLOGE ET LA CIGOGNE

LETTRE D'INFORMATION DE LA DÉLÉGATION ALSACE / FRANCHE-COMTÉ

n°19 - JUIN 2017

SOMMAIRE

COURRIER DES LECTEURS	2	QUOI DE NEUF ?	7
TIC TAC / CLAC CLAC Pénélope	3	CONSEIL DU MOIS	11
ACTUALITE DES MISSIONS	6	AGENDA & BIBLIOTHÈQUE	12

COMMENT INTÉGRER LA PRÉCARITÉ DANS LES DÉBATS À L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) DU GRAND EST

ÉDITO

La période électorale a été l'occasion pour Médecins du Monde de rappeler au grand public et aux candidats,

les valeurs qui président à nos engagements mais tout autant les urgences médicales et sociales, sources ou effets de la précarité qui à terme, compromet la dignité et les droits des femmes et hommes de ce monde.

La loi du 4 mars 2002, dite « Loi Kouchner », introduit la notion de démocratie sanitaire. Ce nouveau concept a été confirmé par les lois du 9 août 2004 et du 26 janvier 2016. Lors de la constitution des Agences Régionales de Santé (ARS), ont été mises en place, comme la loi le prévoit, les CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie). La composition de ces conférences se fait par cooptation, comme au Conseil économique social et environnemental, de représentants d'institutions ou d'associations dans 8 collèges bien définis comme : collectivités locales, territoire, partenaires sociaux, protection sociale, prévention, service de santé... C'est ainsi que Médecins du Monde (MdM) a été coopté dans le collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Le Collège, en accord avec la Délégation Lorraine, m'a désigné comme représentant de MdM à la CRSA Grand Est.

L'ARS est une structure imaginée par des Jacobins, dans le Grand Est, le premier directeur général venait de l'administration préfectorale. La volonté du législateur d'imposer la constitution de la CRSA a permis de rassembler dans un même lieu des représentants des élus, de toutes les professions de la santé ainsi que des membres des associations intervenant dans ce domaine. Même si ses représentants sont cooptés, le fait qu'ils soient assemblés, constitue un embryon de démocratie qui pourra se développer dans l'avenir. Les contacts entre ses membres, lors des réunions, peuvent entraîner de nouvelles initiatives.

MdM a pu ainsi rencontrer des responsables des caisses de sécurité sociale et déclencher des collaborations.

Le président de la CRSA m'a donné la parole par deux fois pour expliquer aux membres de l'assemblée ce qu'est la précarité. J'ai pu, à plusieurs occasions, donner l'exemple de notre Mission Bidonvilles qui a joué le rôle de médiateur entre les PMI et les Roms. La campagne efficace de vaccination n'a pas coûté cher à l'administration car tout était en place, il suffisait de mettre les équipes en relation et cela grâce à notre médiation.

L'expérience acquise dans la Vallée de la Bruche m'a permis de comprendre les préoccupations des représentants venant des départements peu peuplés de la Haute Saône et de la Meuse et ainsi les soutenir dans leurs démarches. De telles occasions de transmettre à une telle assemblée une expérience de terrain est rare. Elle n'est possible que parce que le législateur a eu la volonté d'introduire la démocratie dans le système de santé.

Mais le travail qui reste à faire est encore énorme. Comment amener notre administration à simplifier l'accès aux soins, comment convaincre notre système de soins « d'aller vers » les personnes souffrantes. Comment expliquer que le logement est la base de toute thérapeutique, comment démontrer que les associations de terrain peuvent assurer des médiations indispensables pour que les institutions puissent devenir plus efficaces ? Il est difficile à une aussi grande administration de comprendre qu'elle ne possède pas la solution en elle-même mais qu'elle doit faire appel à la société civile pour pouvoir apporter une solution adaptée au terrain.

Le ver est dans le fruit du jacobinisme... il ne faut pas désespérer.

ANDRÉ CLAVERT

COURRIER DES LECTEURS

La Cigogne et l'Horloge paraît depuis mai 2013 et tout au long de ces 18 numéros, le comité de rédaction a condamné les fidèles et honorables lecteurs... au silence. Il est temps de réparer un tel forfait et d'ouvrir un courrier des lecteurs, tout de suite après l'édito. Merci de nous adresser vos réflexions, réactions, critiques et/ou vos contributions et de les signer. Courtoisement votre, le comité de rédaction.



L'HORLOGE ET LA CIGOGNE n°19

Directeur de publication : **Patrice Walter** — Comité de rédaction : **Vincent Faucheux, Yasmina Ferchiou, Jean-Baptiste Goetz, Fernand Jehl, Sébastien Kirchherr, Laurence Lery, Francesca Ligi, Fanny Sarron, Cécile Neichel, Camille Timmerman** — Graphiste : **Mandy Haumesser** — Diffusion : **Yasmina Ferchiou**

RENCONTRE AVEC PIERRE GANIER, RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION PÉNÉLOPE



Bonjour Docteur Pierre Ganier ! Quelques-uns d'entre nous, à MdM, vous connaissent bien et réciproquement. Alors, poursuivons le chemin pour que nous soyons encore plus nombreux à vous connaître, et plus encore, faire mieux connaissance avec l'association Pénélope, au nom de nos relations déjà très anciennes.

**« Tic tac/clac clac » :
quelles sont les missions que se donne votre association ? Pourquoi Pénélope ?**

En créant notre association Pénélope, dont la première maraude remonte au 4 avril 2000, nous pensions que notre mission première était la prévention des IST¹ auprès du public des personnes prostituées. Au fil des années, nous nous sommes rendu compte que la toute première mission était de redonner à ces personnes une image digne et positive d'elles-mêmes à travers une relation respectueuse de notre part envers elles.

Lors de nos tournées en soirée, sur les lieux de prostitution strasbourgeois, nous passons avec elles, dans notre camping-car, un moment de partage autour d'une petite collation. Elles nous parlent de leur vie, de leurs difficultés quotidiennes, de leur famille, et cela si, et seulement si, elles en ont envie ; il est hors de question que nous

soyons intrusifs sur ces sujets. Par contre, nous nous intéressons à leur état de santé, et leur proposons de consulter divers partenaires de santé en fonction de leurs demandes.

Une distribution de plusieurs dizaines de préservatifs se fait ensuite, en leur rappelant quelques messages de prévention basiques.

Pourquoi Pénélope ? Dans ce genre d'intervention auprès de ces publics en précarité se tissent des liens favorables à la distribution d'informations, de conseils, d'adresses en vue de régler des problèmes de santé, de changement d'activité, etc... Nous avons constaté que toutes ces bonnes intentions très souvent se défont et s'oublie dans les heures ou les jours qui suivent, et que tout est à recommencer lors d'une prochaine rencontre... comme le travail de Pénélope (elle défaisait la nuit, la tapisserie qu'elle avait faite le jour, pendant les vingt années d'absence d'Ulysse).

**« Tic tac/clac clac » :
combien de bénévoles et salariés composent l'association ? Les activités sont essentiellement « hors centre », pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent les « sorties » ?**

Comme beaucoup d'associations, nous manquons de bénévoles et c'est à grand-peine que nous continuons à remplir notre mission avec une douzaine de bénévoles.

Nous avons deux salariés : Rita qui est notre secrétaire, employée à

mi-temps et qui est connue et très appréciée de tous nos partenaires, et René, employé à ¼ temps et qui, lui, doit « réarmer » le camping-car avant chaque tournée.

Nous n'avons aucune activité autre que nos maraudes que nous essayons de faire au moins une fois par semaine.

**« Tic tac/clac clac » :
beaucoup d'entre nous connaissent la loi n°2016-44 du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cette loi correspond-elle à vos valeurs ? Quelle est sa portée ? Que change-t-elle ?**

Cette loi vise à pénaliser les clients des prostituées. Parfait en théorie, mais que deviennent les personnes prostituées sans clients ? Va-t-on les laisser sans revenus, mourir de faim et SDF ?

Non bien sûr : la France, grand pays rempli de bonnes intentions, qui refuse de parler d'immigration dans des termes péjoratifs, pays où tous les riches se mobilisent pour aider les pauvres en difficulté ; la France, grâce à sa baguette magique, va trouver une solution pour que chaque personne prostituée trouve un travail et soit heureuse...

Revenons sur terre, rien ne se passera comme cela, et cette loi, va obliger les personnes concernées à se clandestiniser. Elles vont échapper aux actions de prévention et de soins que nos associations essaient de mettre en place aussi bien qu'elles le peuvent.

Le monde de la prostitution va s'adapter à ces nouvelles contraintes, et tout continuera, malheureusement dans des conditions de travail pires qu'avant. Car c'est, ne l'oublions pas, un commerce international extrêmement lucratif ! Largement alimenté par l'état de crise financière que connaît la planète.

« Tic tac/clac clac » :
l'association fait partie d'un réseau de partenaires, quelle aide vous apportent-ils ?

Notre activité sur le trottoir se limite à une prise de contact pour que ces personnes soient adressées à nos partenaires pour une prise en charge ciblée, si elles le demandent. Par exemple les CDAG² pour divers dépistages d'IST, le CMCO³ de Schiltigheim pour les problèmes gynécologiques (le Pr. Nisand nous a ouvert ses portes avec prise en charge gratuite pour ce public s'il est adressé par Pénélope), MdM pour les problèmes de santé différents, le Planning Familial pour les problèmes de contraception, et le Mouvement du Nid quand une demande de reconversion est formulée.

Il est hors de question qu'un traitement quelconque soit instauré par nos soins, hormis un Doliprane en cas de céphalées passagères.

« Tic tac/clac clac » :
que devrions-nous davantage savoir à propos des personnes prostituées ? Comment transformer notre représentation à leur égard et sauvegarder le respect de leur dignité ?

Notre expérience nous a montré que très souvent cette activité est

“ Dans ce genre d'intervention auprès de ces publics en précarité se tissent des liens favorables à la distribution d'informations, de conseils, d'adresses en vue de régler des problèmes de santé, de changement d'activité, etc...” ”

imposée par un état de précarité de ces personnes elles-mêmes, mais aussi de leurs enfants, ou de leur famille. Certaines personnes ne pourront se soigner que grâce à cet argent, gagné rapidement mais à quel prix pour leur identité profonde.

Au-delà de cette activité dégradante, ne devons-nous pas avoir

du respect pour ces personnes qui ont le courage d'exercer ce métier ? Car du courage il en faut pour passer ses soirées sur le trottoir, par tous les temps, et affronter des personnes qui pensent que l'argent leur donne tous les pouvoirs ! Encore une fois oui respect, et bravo pour ce courage.

Et ces moments que nous leur offrons, où elles peuvent parler d'elles, parler de leur santé, de leur famille, de leurs préoccupations quotidiennes, elles nous redisent à quel point nous sommes égaux, mais chanceux de ne pas être confrontés à de telles difficultés sociales.

« Tic tac/clac clac » :
que pensez-vous des mobilisations en faveur de l'abolition de la prostitution ? Comment expliquer, voire justifier l'action des associations qui ne prennent pas part à ces débats controversés, autrement dit, comment se justifient les positions « non abolitionnistes » ?

Tout le monde aimerait que la prostitution disparaisse. Mais pas



juste de notre regard ; qu'elle disparaisse pour de vrai parce que sans objet. Alors que faire pour cela... ? Et là, si quelqu'un avait une solution efficace, il aurait le prix Nobel de la paix. Mais là, il faudra encore beaucoup réfléchir et être imaginatif pour y parvenir.

Nous avons déjà pris position sur les différentes décisions en faveur de l'abolition, et nous avons dit à quel point nous ne croyions pas à leur efficacité, nous pensons même quelles seront contre-productives.

Et nous savons que nous partageons une position commune sur ce sujet avec Médecins du Monde, la COREVIH⁴, et l'association AIDES.

Ceci étant, nous pensons que deux axes doivent être étudiés :

- travailler très tôt la notion de respect entre les hommes et les femmes, car cette activité de prostitution met beaucoup en défaut cette notion de respect
- redistribuer les richesses de cette planète car on se rend compte, par exemple, que certains pays avec un fort potentiel de richesse comme certains pays producteurs de pétrole voient se développer cette activité de prostitution de façon importante, ce qui nous laisse craindre que certains s'enrichissent outrageusement alors que d'autres s'appauvrissent dramatiquement

Et peut-être même que certains pays, grâce à une activité prostitutionnelle officielle, maintiennent ainsi leur paix sociale, assurant ainsi des revenus suffisants à certaines personnes en grande précarité.

Nos propositions nous font souvent passer pour des utopistes,



Nous avons déjà pris position sur les différentes décisions en faveur de l'abolition, et nous avons dit à quel point nous ne croyions pas à leur efficacité, nous pensons même quelles seront contre-productives.



mais n'est-ce pas là la plus encourageante des critiques ?

**« Tic tac/clac clac » :
merci de nous rappeler la contribution de Médecins du Monde à votre mission.**

Au-delà de notre partenariat historique que nous avons mentionné plus haut, il est une action innovante et que nous avons le plaisir de partager avec MdM, qui est la réalisation de TROD⁵ lors de sorties trimestrielles. Grâce à cette collaboration, nous pouvons réaliser ces tests qui sont d'une efficacité remarquable en matière d'action de dépistage du VIH.

En effet, malgré nos recommandations d'aller faire réaliser ces tests de dépistage en CDAG lors de nos maraudes, très peu de personnes se présentaient dans les jours qui suivaient pour faire ces tests.

La possibilité de les faire « hic et nunc » est un bouleversement dans nos activités de dépistage. De ce fait, notre partenariat avec

MdM est devenu indispensable car très performant.

Pour l'instant, aucun test n'est revenu positif, à notre grand soulagement, mais nous restons inquiets sur notre capacité à gérer au mieux une positivité sur le trottoir, chez une personne en pleine activité prostitutionnelle. Même si tout est mis en place pour qu'une prise en charge théorique soit possible, le lendemain matin par le service Le Trait d'Union avec qui nous sommes également partenaires.

Voilà, en espérant avoir répondu à vos attentes et avoir aussi bien exposé notre façon de penser le monde de la prostitution.

**« Tic tac/clac clac » :
merci pour votre témoignage plein de convictions et d'engagement et l'affirmation de vos valeurs.**

Pour en savoir plus, site internet de l'association :

www.penelope-strasbourg.org

⁽¹⁾ Infections Sexuellement Transmissibles

⁽²⁾ Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

⁽³⁾ Centre Médico-chirurgical Obstétrique

⁽⁴⁾ Coordination régionale de la lutte contre l'infection due au VIH

⁽⁵⁾ Test Rapide d'Orientation Diagnostique

ACTUALITÉ DES MISSIONS

D'OÙ VIENNENT LES MÉDICAMENTS DE LA DÉLÉGATION ?

Peut-être vous est-il déjà arrivé, durant une **ma-raude** ou lors d'une **journée d'accueil au CASO**, de vous poser la question : **mais d'où viennent les médicaments délivrés à la délégation ?**

Et vous avez eu raison de vous poser une telle question ! Bien que cela puisse paraître anecdotique, la question de l'approvisionnement médicamenteux des diverses missions de la délégation est particulièrement intéressante. Contrairement aux autres établissements de santé qui se fournissent auprès de grossistes ou directement auprès des laboratoires, l'approvisionnement du CASO relève d'une structure particulière et qui vous est probablement inconnue : la Pharmacie Humanitaire Internationale ou « PHI » basée à Montpellier. PHI est un organisme humanitaire à but non lucratif, subventionné par une dotation publique, ayant pour mission de favoriser l'accès aux soins au plus démunis. Dans les faits PHI fournit divers centres de soins - dont notre chère délégation - en France et à l'étranger en médicaments neufs et ce en conformité avec les politiques nationales et l'OMS.

Bien que le livret thérapeutique soit réduit, il propose néanmoins un panel de médicaments permettant de soigner la plupart des affections que l'on rencontre, respectueux de ce que l'on nomme « la médecine sobre ». Ainsi les patients ont la possibilité de recevoir des traitements neufs, de qualité, et de bénéficier d'un accès aux soins.

PIERRE-BAPTISTE LAURENT



LA COMMISSION FORMATION LE LIÈVRE ET LA TORTUE OU COMMENT SE HÂTER LENTEMENT

Fin 2016 sous l'impulsion du Collège, la **commission formation est relancée. Une première réunion s'est tenue en mai, pour faire un état des lieux. Les disponibilités de chacun et d'autres contraintes ont un peu ralenti le train.**

Vous qui lisez ce texte et quel que soit votre engagement au sein de notre délégation ne vous êtes-vous jamais posé ces questions :

Comment pourrais-je mieux faire ou autrement ?

Suis-je heureux dans ma pratique ?

Suis-je dans une relation « gagnant-gagnant » avec mes équipiers, avec les personnes que nous accueillons ?

Que font réellement les bénévoles des autres missions ?

Nous avons répertorié des besoins, et nous vous soumettrons un questionnaire pour mieux encore prendre en compte vos souhaits. Vous pourrez ainsi vous exprimer.

Nous cherchons des compétences externes ou internes, des idées créatrices, nous sommes à l'écoute.

Nous avons semé une graine qui ne demande qu'à être arrosée par vos bonnes volontés : l'idée d'une journée régionale comprenant des sujets de formation, des rencontres, des contacts avec le grand public, peut-être même des témoignages de nos patients ? Pour l'année 2018 ?

Les participants à cette première réunion : Yvette Jean-Elie, Laurence Lery, Yannick Mourey, Claude Scheffler, Alexis Moreau. La commission reste ouverte.

CLAUDE SCHEFFLER

QUOI DE NEUF ?

EFFERVESCENCE ÉLECTORALE À LA DÉLÉGATION DE STRASBOURG...

...AU COURS DE LA CAMPAGNE DES PRÉSIDENTIELLES, DE MARS ET AVRIL

...EN MAI ET EN JUIN, À L'OCCASION DES LÉGISLATIVES

...EN SEPTEMBRE ET POUR QUELQUE TEMPS POUR POURSUIVRE LE PLAIDOYER

6 ÉTAPES

- 1 **23 mars 2017**
affichage « **Liberté, Égalité, Santé** »
- 2 **18 avril 2017**
« **Le prix de la vie** » et la soirée d'information sur le prix du médicament, Fanny en parle ci-dessous
- 3 **3 juin 2017**
interpellation des candidats aux élections législatives sur les marchés des 3 circonscriptions de Strasbourg : « **L'hébergement d'urgence** »
- 4 **7 juin 2017**
lettre aux candidats des élections législatives des circonscriptions urbaines de Besançon, Montbéliard, Belfort, Mulhouse, Colmar et Strasbourg : « **Les mineurs non accompagnés** »
- 5 **septembre - octobre 2017**
projet de **plaidoyer sur le droit au logement** inséparable du droit à la santé, pour être acteur face à la misère de la rue, été comme hiver
- 6 **13 juin 2017**
rencontre MdM-Ligue des Droits de l'Homme, pour une présentation de cette problématique et une recherche de partenariat

LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE ET LA SOIRÉE LE PRIX DU MÉDICAMENT



La première action consistait à faire le relais de la campagne d'affichage lancée par le national. Le 23 mars en journée et soirée, différentes

équipes se sont relayées pour aller coller la nouvelle campagne d'affichage. À vélo ou en camping-car l'objectif était de recouvrir toute la ville des grandes affiches « Liberté, égalité, santé » pour interpeller les

citoyens. Cette campagne d'affichage sauvage s'est passée dans une ambiance détendue tout en intriguant les passants.

La deuxième action a eu lieu le 18 avril, avec la projection du documentaire « Fire in the blood » qui interroge sur la question complexe du prix des médicaments. Le film met en avant la lutte qui a eu lieu dans les années 90 et 2000 en Afrique, pour permettre l'accès aux médicaments génériques contre le VIH pour tous, à un prix abordable. La projection du film a été suivie d'un échange très constructif avec Olivier Maguet, responsable de cette thématique à Paris. Les échanges se sont recentrés sur une nouvelle lutte qui touche cette fois-ci les pays du Nord, avec le prix exorbitant des nouveaux traitements contre l'hépatite C. La présence d'Olivier, grâce à son expertise sur le sujet, a été très précieuse et appréciée de tous. Les échanges ont ensuite continué autour d'un moment convivial. Une centaine de personnes était présente, des bénévoles mais aussi d'autres personnes tout simplement curieuses. Cent personnes qui, je pense, ne sont pas sorties indemnes de cette soirée : le premier pas de la lutte passe par l'information et la sensibilisation. Maintenant que nous savons, nous ne pouvons plus fermer les yeux, il faut continuer l'action.

FANNY SARRON

INTERPELLATION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Fin mai, nous sommes à 6, autour d'une table et nous voulons que les candidats à des mandats politiques nous écoutent, acceptent nos interrogations et nous donnent quelques réponses sur ce que nous n'arrivons pas à encaisser, particulièrement lors des maraudes : « les gens à la rue ». Nous nous mettons d'accord sur quelques faits et quelques idées... Le scandale est un phénomène

QUOI DE NEUF ?

autant hivernal qu'estival, nous n'acceptons pas que les gens meurent dans la rue, notre ONG médicale ne peut pas ne pas voir la psychopathologie dans la rue. Nous savons qu'on nous objectera le coût d'une prise en charge digne, mais nous voulons affirmer que laisser les choses en l'état, coûtera encore plus cher en termes d'inégalités, de cohésion sociale ; sans parler du coût de l'absence de prévention, voire du secours tant qu'il est encore temps.

Nous décidons de nous mobiliser avec nos gilets « Médecins du Monde » et allons le samedi 3 juin à 8 jours du 1er tour des législatives, rencontrer les candidats en train de distribuer des tracts et de serrer les mains, leur suppléants et leurs équipes de campagne. Nous ne nous répandons pas en discours, (nous avons conscience que nous ne disposons pas de toutes les données, mais nous nous appuyons sur les flashes qui nous restent en mémoire, à la suite des maraudes) et nous leur donnons la lettre en leur disant que nous étions prêts à les rencontrer, tout prochainement ou en septembre. Nous avons fait des photos, nous avons vu la plupart des candidats sur les marchés de la Marne, de Neudorf et de la Robertsau. Le Délégué régional a rencontré le 7 juin le député sortant de la 1e circonscription du Bas-Rhin, à sa demande.

Lors de la réunion du collège du 31 mai nous avons décidé de relayer dans notre région, le plaidoyer national en faveur des mineurs non accompagnés. Nous pensions que nous pouvions limiter la sensibilisation aux candidats aux législatives des circonscriptions urbaines de Besançon, Montbéliard et Belfort, Mulhouse, Colmar et Strasbourg. La lettre était prête, Anne (bienvenue à elle !) bien arrimée à son poste tout neuf d'assistante de la délégation a effectué l'envoi, les lettres sont parvenues à leur destination, une candidate de Colmar, nous a répondu que son mouvement allait étudier avec sérieux la situation dramatique des mineurs isolés.

La prochaine étape de septembre, nous vous la présenterons dans le prochain numéro de la Cigogne et de l'Horloge.

Lors de l'AG de MdM, les 9 et 10 juin, nous avons beaucoup débattu de la « vie associative ». Pour beaucoup d'entre nous, l'implication de MdM dans les périodes électorales, présidentielles ou législatives, nous fait passer de bénévoles et adhérents à une posture de militants (souvent débutants), « soigner et témoigner » !

FERNAND JEHL

ACTION ANNUELLE « SANTÉ ET CITOYENNETÉ » AU COLLÈGE JULES HOFFMAN DE LA ROBERTSAU

Sur un air de rap ! Trois bénévoles de MdM s'amuse sur le chemin du collège Jules Hoffman.

*Je sors de ma cité
Pour aller au cinéma
Puis après prendre un café
Je sors du CASO
Pour prendre un choco
Et me retrouver autour d'un apéro
Je sors de ma maraude
Je vois une nouvelle aube*

Le collège nous avait invités pour son action annuelle « Santé et citoyenneté » avec une dizaine d'autres intervenants le 7 avril 2017, veille de vacances scolaires.

Dans une des plus belles salles de classe de l'établissement, après avoir réglé quelques problèmes techniques, nous avons semé en ce printemps des

graines de Médecins du Monde. Dans des terres nouvelles, avec une pédagogie de brainstorming, réflexions en petits groupes, photo-langage et vidéo, nous avons exporté nos expériences en dehors de nos missions habituelles pour témoigner. Avec notre aide les élèves ont essayé d'imaginer l'accueil des migrants ou des personnes à la rue. Les entretiens que nous avons eus avec les enseignants et les responsables de l'établissement nous ont confortés dans notre « pédagogie » soi-disant « au top » ! Nous nous sommes retrouvés dans les propos des enseignants qui nous ont décrit les élèves : les « UPE2A¹ » sont ponctuels, très impliqués, doués et reconnaissants d'être scolarisés.

**LAURENCE LERY
CAMILLE TIMMERMAN
CLAUDE SCHEFFLER**

⁽¹⁾ Unité Pédagogique et Educative des Arrivants Allophones (allophones : personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère dans la communauté où elle se trouve).

LES NOUVEAUTÉS DANS L'ACCUEIL EN PRÉFECTURE DES ÉTRANGERS, DES DEMANDEURS DE TITRES DE SÉJOUR

Le Ministère de l'Intérieur présente régulièrement les chiffres relatifs à l'admission au séjour des personnes étrangères. Voici les chiffres pour 2015-2016 :

La délivrance des premiers titres de séjour par famille de motifs ¹		
Motifs d'admission	2015 définitif	2016 estimé
A. Economique	20 628	22 575
B. Familial	90 113	88 010
C. Etudiants	70 023	70 250
D. Divers	13 866	14 430
E. Humanitaire	22 903	32 285
TOTAL	217 533	227 550

Dont admission exceptionnelle au séjour : 29000 titres

Ces chiffres permettent de relativiser l'immigration dans sa dimension numérique, au regard de l'ensemble de la population française. Au total, un peu moins de trois millions de personnes sont en effet titulaires d'un titre valide.

Ils interrogent également l'importance du regroupement familial, régulièrement mise en avant par les détracteurs de l'immigration, puisque nous constatons que les personnes arrivant en France dans ce cadre viennent en majorité (48725) rejoindre des conjointes et des conjoints français.

Nous voyons également se dessiner les principaux motifs de l'immigration. Si une partie importante, et en progression, concerne la demande d'asile, nous voyons également que l'on migre également pour des raisons professionnelles et personnelles.

Cependant, ces chiffres ne rendent pas compte de la réalité des situations qui se cachent derrière le terme abscons « d'admission exceptionnelle au séjour » ou « de motifs humanitaires ». Si ce dernier terme renvoie en grande partie à la demande d'asile, et dans une moindre mesure à l'admission pour raisons médicales, l'admission exceptionnelle concerne, notamment, la régularisation de personnes en « tenant compte notamment de leur intégration dans la société française, de leur connaissance des valeurs de la République et de la maîtrise de la langue française² ».

Les personnes que nous rencontrons à Médecins du Monde relèvent, ou relèveront, le plus souvent de ces deux catégories.

Cette intégration relève parfois du parcours du combattant. Car comment s'intégrer à un pays lorsqu'il nous rappelle que nous n'y sommes pas désirés ? Comment motiver nos enfants à aller à l'école, apprendre le français, lorsque plane constamment la menace d'une reconduite à la frontière ? Lorsque, faute de places suffisantes en hébergement d'urgence, la famille dormira à la gare, aux urgences, dans un parc, dans une voiture, à la rue ? Quelle place notre pays réserve-t-il au développement psychique de ces enfants lorsqu'il les force à voir leurs parents dans l'incapacité de les protéger ?

C'est avec toutes ces tensions, toutes ces angoisses que ces personnes s'adressent à la Préfecture pour y déposer une demande de régularisation. Cependant, loin de constituer un lieu où elles pourraient y trouver accueil bienveillant et conseils avisés, ces personnes se heurtent, une nouvelle fois, à la manifestation du fait que leur présence n'est pas souhaitée.

Longueurs anormales des procédures, non-traitement des dossiers, entretiens parfois vécus comme des interrogatoires, peur de l'arrestation, la Préfecture n'accueille pas les personnes comme l'on pourrait s'attendre d'un pays longtemps réputé pour son attachement à la notion de « terre d'accueil ».

Jusqu'à cette année, ces histoires vécues parfois comme des humiliations étaient relatées au sein des associations ; le soutien des bénévoles et des professionnels, les soins prodigués, la réparation psychique, permettaient aux personnes de traverser ces années en abîmant le moins possible leur projet de vivre en France.

Cependant, depuis janvier 2017, ce non-accueil est devenu public. Il s'est incarné en de longues files d'attente devant le bâtiment.

ALEXIS MOREAU

⁽¹⁾ Ministère de l'Intérieur, L'admission au séjour – Les titres de séjour, 16 janvier 2017, consultable sur : www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/99957/785876/file/L_admission-au-sejour-les-titres-de-sejour_16_janvier_2017.pdf

⁽²⁾ Circulaire dite « Valls » du 28 novembre 2012 consultable sur : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/11/cir_36120.pdf

EN DIRECT D'UNE DES MATINÉES DE VEILLE DEVANT LA PRÉFECTURE

Avril 2017, il fait froid, il pleut, les demandeurs de carte de séjour font la queue devant la Préfecture de Strasbourg.

En rangs serrés, debout depuis de longues heures et canalisés par des barrières, ils et elles se sont levés très tôt pour avoir une place dans la file et réussir à pénétrer dans la Préfecture avant midi.

La Cimade, le Centre Social Protestant, la Pastorale des migrants, la Vie Nouvelle et MdM se sont mis d'accord pour protester contre ces conditions d'accueil par une des instances les plus emblématiques de notre République : la Préfecture ! L'accueil est inorganisé, les gens ne disposent pas de l'information pour se repérer dans l'administration, les conditions d'attente, dehors dans le froid et la pluie sont indignes de nos valeurs d'égalité et de fraternité. Nous avons décidé d'aller sur place, au cours d'une quinzaine de matinées, avec du café, de l'eau, des petits gâteaux. Cela a jeté un trouble ! Cela a suscité le sentiment de la part

des personnes qui attendaient qu'il y avait une solidarité à leur égard. Certains personnels de la Préfecture ont félicité les associations de se mêler de cette organisation, ils ou elles sentaient bien qu'il y avait un dysfonctionnement. La presse a relayé cette protestation.

Début mai, le Préfet nous conviait à une réunion au cours de laquelle ses services ont présenté la nouvelle organisation : demande de rendez-vous par internet et possibilité de faire une démarche en direct au cours des après-midi. Nous sommes conscients que tout n'est pas réglé et nous avons décidé de poursuivre le travail de veille fin juin, en juillet et en août, de 12h à 15h. Nous vous tiendrons au courant et comptons sur quelques bénévoles de plus pour soigner et témoigner.

Alexis Moreau dispose de toutes des indications pour la prise de rendez-vous, Yasmina vous renseigne sur les conditions de la participation aux veilles devant la Préfecture cet été.

FERNAND JEHL

COLLOQUE EUROPÉEN : L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS DANS LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES, DÉFIS, ENJEUX ET APPROCHE DE SOLUTIONS

Le 1er juin 2017 à l'Agora du Conseil de l'Europe à Strasbourg, Florence Samain et André Clavert de Médecins du Monde Alsace Franche-Comté étaient présents à ce colloque, organisé par l'Euro Institut, le Pôle européen d'administration publique et le Conseil de l'Europe.

Il était divisé en quatre parties, l'arrivée des migrants, l'interaction entre pouvoirs publics et les autres acteurs de l'accueil des migrants, les politiques d'intégration et la contribution de la société civile en ces moments de crise. Les différentes interventions nous ont permis de constater que l'intervention de l'Etat est premier en France alors que c'est, en Allemagne, la société civile qui intervient en premier lors de l'accueil. Les associations allemandes préparent ainsi les dossiers qui seront par après visés par l'administration, dans ces conditions ce sont les communes et les associations, souvent religieuses, qui portent le poids de cet accueil.

Les politiques d'intégration sont une étape capitale pour le devenir du migrant dans la société d'accueil. L'apprentissage de la langue, la socialisation des enfants et l'accès à l'emploi sont les premières préoccupations des institutions. Mais il faut également aborder les difficultés liées au changement du contexte culturel et religieux comme le montre l'expérience allemande. En Allemagne, les communes et les Länder se sont investis dans l'organisation de cette tâche.

Nous avons écouté la présentation de François Fille (représentant de MdM à Bruxelles) sur la politique de notre association concernant les migrants « ici et là-bas ». L'exposé était brillant et nous avons pu constater une grande cohérence de notre politique associative. Elle gagnera à être approfondie, analysée pour être mise en pratique dans notre délégation.

**ANDRÉ CLAVERT
FLORENCE SAMAIN**

RENDEZ-VOUS UTILE À STRASBOURG CET ÉTÉ ! EN ÉTÉ, TOUJOURS CONCERNÉ ?

En ce début d'été, comme chaque année, la pénurie de bénévoles se fait sentir dans nos rangs. L'envie de vacances, de partir ou de farniente en sont les principales causes. Cet article vous donnera des pistes pour accorder vacances, voyages avec bénévolat ou volontariat.

Les possibilités pour faire un séjour bénévole sont multiples. Vous pouvez partir en tant qu'accompagnateur pour **personnes handicapés** :

- <https://informations.handicap.fr/art-vacances-benevoles-apf-853-6912.php>
- www.petitsfreresdespauvres.fr/benevolat/vacances.html

Si votre sensibilité vous porte vers l'**écologie** plusieurs associations proposent des activités sur ce thème, en France ou à l'étranger :

- www.jeuneetbenevole.org/chantiers_benevoles.php
- www.jagispourlanature.org

Vous pouvez aussi participer à la logistique des nombreux festivals de l'été.

L'été peut aussi permettre de **préparer sa rentrée**. En prenant l'exemple des nouveaux bacheliers, un grand nombre arrive sur les bancs de l'université avec des illusions, des choix par défaut ou pour faire comme les parents ou les amis. Pourquoi ne pas prendre le temps de choisir ? Le **service civique** propose des missions de volontariat peut être une base de réflexion et une expérience valorisable pour l'avenir :

- www.service-civique.gouv.fr
- www.france-volontaires.org

Association médicale oblige, de nombreux bénévoles connaissent sans doute des bacheliers voulant embrasser une carrière médicale. Si tel est le cas je vous propose de vous inscrire à des

MOOCs (cours en ligne massivement ouverts, en anglais), moins chère qu'une « prépa » ces enseignements sont gratuits et dispensés par des professionnels et professeurs d'université. Ils ont, de plus, l'avantage d'être notés et un certificat est délivré en cas de réussite. Il existe plusieurs plateformes les hébergeant, en voici quelques-unes :

- www.fun-mooc.fr
(que j'utilise personnellement)
- www.edx.org
- www.coursera.org

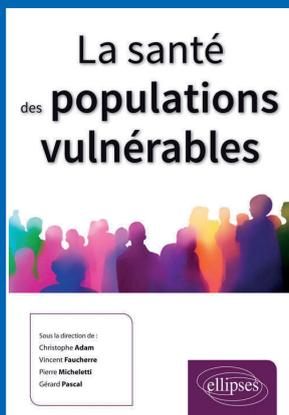
Par exemple, je ferai le cours « Racine, l'étymologie des mots scientifiques » qui permet de faciliter l'apprentissage du jargon médical. Ces plateformes accueillent d'autres disciplines et ne s'adressent donc pas juste aux étudiants. Vous trouverez notamment de quoi comprendre les migrations internationales dont nous sommes les témoins « privilégiés » chez MdM.

Belles vacances à toutes et à tous.

SÉBASTIEN KIRCHHERR



BIBLIOTHÈQUE



LA SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES

sous la direction de
Christophe Adam, Vincent Faucherre, Pierre Micheletti et Gérard Pascal

Ed. Ellipses, 416 p., 2017

Ce livre est avant tout un recueil de contributions d'acteurs de terrains, de professionnels de la santé et du social et d'universitaires, parmi lesquels on notera des membres éminents de Médecins du Monde, tels que Pierre Micheletti et Pascal Gérard. Le titre, bien qu'un peu académique, a l'avantage d'indiquer clairement la démarche à double entrée de l'ouvrage.

Le premier axe : la vulnérabilité. Il recouvre une définition plus large et plus complète que celle de la précarité. Ce concept entend représenter la réalité de la fragilité de certaines personnes, eu égard à leurs conditions de vie, aussi bien psychologiques, médicales qu'avant tout sociales. Cette approche rigoureusement scientifique est bien documentée, avec des ressources sociologiques et épidémiologiques d'origine universitaire ou institutionnelle. La démarche se détache de toute considération partisane mais affirme avec force, à travers la notion centrale d'Inégalités Sociales de Santé, que la santé est consubstantielle à la situation matérielle et sociale des populations (le logement, le statut, les ressources financières, la compréhension de la langue...). Avancer cette continuité, si aisément constatable pour toute personne qui se confronte à la réalité de la misère au travers d'une activité caritative professionnelle ou bénévole, n'est pas anodin, puisque cela revient à entériner que **tout engagement en faveur de la santé des populations vulnérables devient un enjeu sur le plan éthique et politique**, au niveau personnel et collectif. La lutte pour l'amélioration de la santé est indissociable d'une certaine forme de dénonciation de toutes discriminations dans l'accès au soin, qui reposent avant tout sur des injustices sociales.

Le deuxième axe correspond au choix de l'abord thématique et typologique des différentes populations vulnérables : type de patients (femmes, enfants, SDF, Roms, migrants...), de pathologies (santé mentale, problèmes bucco-dentaires ou infectieux...) ou de territoires (la prison, la ruralité, les quartiers sensibles...). A ce titre, l'ouvrage est remarquable, puisque chaque chapitre peut faire l'objet d'une lecture quasi autonome et s'intéresse aussi bien à dresser une situation épidémiologique précise qu'à soulever avec acuité des questionnements techniques et éthiques afférents à chaque thématique.

Certains passages explicitent avec authenticité, pragmatisme et pertinence la tâche complexe des acteurs de terrain, quelle que soit leur compétence, ce qui fait de cet ouvrage une référence indispensable dans le domaine de la santé et de la précarité.

JEAN-BAPTISTE GOETZ

AGENDA

/ **JEUDI 29 JUIN**

À 19H

fête de la Délégation

/ **MERCREDI 5 JUILLET**

À 14H

réunion du Collège

/ **MARDI 22 AOÛT**

À 14H

réunion des référents du CASO

/ **MERCREDI 6 SEPTEMBRE**

À 14H

réunion du Collège

VIE DE LA DÉLÉGATION



MdM aux Courses de Strasbourg
le 14 mai 2017



Sortie en canoë des maraudeurs
le 17 juin 2017



**N'OUBLIEZ PAS
NOTRE BIBLIOTHEQUE !**

*Vous pouvez emprunter des livres et DVD,
alors n'hésitez pas !*